

**Le nouveau ministre de l'Education vient d'annoncer que le CTPM prévu le 13 est annulé et que le CSE prévu le 16 n'abordera pas l'étude des décrets.**

Cela signifie concrètement que sans passage devant le Conseil supérieur de l'Education, dont l'avis est consultatif mais obligatoire, les décrets ne s'appliquent pas (notamment ceux sur les professeurs associés, le conseil pédagogique, enseignement des langues vivantes...). C'est donc un réel succès pour le SNES qui a été la première force à engager la lutte sur Fillon (grève du 7 décembre). Pour autant, il n'est pas question de baisser la garde car nous n'accordons aucun crédit à un gouvernement qui n'a jusqu'à présent entendu que le rapport de forces. Il faut obtenir l'assurance du retrait des décrets, de la reprise des discussions qui aboutissent au retrait de la loi et à un autre texte pour l'avenir de l'école.

Nous avons proposé une rencontre le 7 juin aux autres organisations syndicales qui ont préféré maintenir le 10 : dans la mesure où le ministre a reculé, nous privilégions l'unité sans mésestimer les difficultés d'une mobilisation tardive. L'essentiel est de maintenir la pression pour montrer à ce gouvernement qu'il ne doit pas compter nous endormir et que la réussite de la rentrée est aussi à ce prix. Il nous faut également obtenir l'arrêt des poursuites contre les lycéens qui pour certains ont été lourdement condamnés. Le 10 juin nous défendrons la proposition suivante:

**rassemblement dans les grandes villes de l'académie  
et distribution de tracts le mercredi 22 juin.**

## Rentrée

**La FSU a renouvelé sa demande d'un collectif budgétaire pour la rentrée.** Il est important de poursuivre cette revendication afin d'éviter les problèmes engendrés par les suppressions massives de postes. Le paradoxe est d'autant plus insupportable que les besoins ne seront pas couverts, et que la tentation sera forte d'utiliser les moyens stagiaires pour compenser les suppressions ! La situation des langues est particulièrement symptomatique : les moyens promis par Fillon pour compenser les TPE ne seront donnés qu'en HS ! Si nous laissons faire, le recours aux heures supplémentaires sera massif à la rentrée. Dans la circulaire n°9 de janvier, nous avons lancé une pétition de refus collectif des heures supplémentaires dans les établissements. Il faut se saisir des conseils d'enseignement pour faire signer massivement. Le texte ci-joint peut servir de modèle.

Cet appel peut servir de base à une mobilisation rapide dès la rentrée. Le SNES annonce dès à présent qu'il appellera à

**une manifestation  
le mercredi 7 septembre**

si nos revendications n'ont pas été entendues. Il en fera la proposition aux autres organisations syndicales.

### Non aux heures supplémentaires.

Les enseignants de ... (discipline) de (établissement)

contestent les choix faits par le Rectorat pour la dotation horaire à la rentrée 2005.

Ils s'opposent en particulier à ce que le recours aux heures supplémentaires permettent de supprimer des postes implantés dans l'établissement, au détriment de la stabilité des personnels et des équipes.

Ils s'engagent à refuser les heures supplémentaires qui pourraient leur être proposées pour l'année scolaire 2005-2006 et demandent la transformation immédiate de la majorité des heures supplémentaires en heures-poste.

## Europe

Après le succès du NON au référendum en France et aux Pays Bas, les chefs de gouvernement se réunissent le 16 à Bruxelles pour examiner les suites du processus de ratification. La mobilisation ne doit donc pas cesser et il nous faut peser pour faire entendre nos revendications.

La FSU s'est exprimé à ce sujet : « Dans ce contexte le mouvement syndical a une responsabilité particulière : à la fois relancer dans l'unité les luttes nécessaires pour faire aboutir les revendications qui se sont exprimées avec force et contribuer à la construction d'alternatives en France et en Europe, en travaillant avec les autres composantes du mouvement social dans le respect de la spécificité et de l'apport de chacun. »

Sur la base de ses mandats, le SNES appelle donc

**au rassemblement le 16 juin à 18h, place de la République à Lille**

La section appelle tous les S1 à participer aux actions qui seraient décidées ce jour là dans l'académie.

**On continue !**